



LA COLLECTE DU VERRE ET DES PAPIERS EN APPORT VOLONTAIRE : POURQUOI CE CHANGEMENT ?

- **MOINS COÛTEUSE**

La collecte en apport volontaire est 2,5 fois moins chère que la collecte en porte à porte. Ainsi, elle contribue à la maîtrise des coûts de collecte et de traitement des déchets ménagers et donc, de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) payée par chaque foyer.

- **PLUS PERFORMANTE**

Les données sur le verre et les papiers, sur le territoire du SMICTOM LGB, montrent que les tonnages collectés par habitant sont plus importants avec le système en apport volontaire qu'en porte à porte.

- **PLUS SOUPLE**

Les apports sont possibles sept jours sur sept, facilitant ainsi la gestion de ces déchets.

- **MOINS RISQUÉE ET MOINS DE TRANSPORT**

Contrairement à la collecte en porte à porte, avec des points de collecte et des tonnages plus concentrés, les véhicules parcourent moins de kilomètres. Ainsi, les émissions de CO₂ sont réduites. Par ailleurs, les emballages en verre ne sont plus manipulés par les agents, ce qui permet de réduire considérablement les risques de coupure.